



Le Lou Trompetaire

LE JOURNAL DE FUVEAU

JOURNAL D'INFORMATIONS LOCALES

N°13 JANVIER 84
FEVRIER 84

RÉDACTION-ADMINISTRATION-PUBLICITÉ : LES ESCASSADES 13710 - FUVEAU

ISSN 0293 5805

2^{ème} ANNÉE

EN DERNIERE PAGE ➔

LES 15 GAGNANTS DE NOTRE GRAND CONCOURS DE COLLAGES

Bel effort, les enfants ! Plus de 200 collages nous sont parvenus. Vu l'épaisseur et la complexité de certains, ils remplissaient une voiture. Après avoir disposé le tout, il a fallu effectuer un choix ; choix difficile car les collages étaient très différents : on a vu, comme matériaux, des pâtes, du riz, de la laine, sans compter des écrous de 17, bouchons ou feuilles d'arbre et évidemment bout de tissu, et cartons, etc., etc. ; les sujets, eux-mêmes variaient beaucoup, illustrant de façon très différente le thème "Rêve de Noël" que nous avons proposé. page 8 ➔

Pépinières
PARIS

Création de Jardins

Route de Treis

13970. La Barque

Tel. (42) 58 62 72

EN PAGE 2 et 3

LES ASSOCIATIONS

EN PAGE 5 et 6

LES SPORTS

EN PAGE 7

Les Informations Municipales
Le Courrier des Lecteurs

EN PAGE 4

Pourquoi Ma rue :
Ce numéro / le chemin des Vertus

LA VIE DES ASSOCIATIONS

MUSIQUE EN



NOS MURS

C'est dans une église comble que nous avons pu assister, le dimanche 11 décembre, à un concert de qualité donné au profit de la restauration de notre Eglise.

Remercions M. et Mme BARDON qui ont fait vibrer les murs de ce bel édifice en nous interprétant, dans un premier temps, des oeuvres de BACH; LOCATELLI et HASSE à la flûte et clavecin.

Pour terminer cet après-midi musical, signalons la prestation remarquée du groupe de chant et flûte de M. NEGREL qui

s'occupe de nos enfants avec tant de patience et dévouement et qui a réussi la performance de faire chanter en provençal un auditoire quelque peu timide. Nous n'oublierons pas M. le Curé, animateur discret, sans qui cette soirée n'aurait pu avoir lieu.

Merci à tous...



Le Saviez-vous?

Nous rappelons que se tient, tous les premiers mardi du mois, au dispensaire H.B.P., 63, rue Barthélémy Niollon, une consultation pour les nourrissons et une permanence pour les vaccinations.

C'est intéressant pour les personnes ayant peu de facilité pour se déplacer sur Gardanne. Il faut savoir aussi que ces consultations sont ouvertes à tout le monde et non pas seulement aux familles de mineurs.

CLUB D'ÉCHECS



Une activité qui marche bien à l'École Publique, c'est les échecs. Pour aller plus loin, on recherche 2 ou 3 personnes capables d'animer un club d'échecs avec majorité de jeunes. Cela se passerait deux ou trois jours par semaine de 17 heures à 18 heures 30, le Mercredi par exemple. Prendre contact avec M. WOLKEN ; téléphoner à partir de 21 heures au 58.52.66.

F. L. O. R. A.



Sans grand tapage, FLORA a tenu sa première réunion de "contact" à la Maison Pour Tous.

Un dialogue animé s'est rapidement établi entre les responsables régionales et les fuvelaines présentes portant en particulier sur :

- les droits des femmes au travail,
- les droits de celles qui n'ont jamais travaillé en dehors de leur domicile,
- les droits des veuves et des retraitées,
- problèmes de la maternité.

Chacune a exposé ses problèmes et ses difficultés. Des ébauches de solution ont été envisagées... Affaire à suivre...

Venez à la prochaine réunion !

ELECTRICITE
TÉLÉ-MÉNAGER
Sté Saint Etienne
A votre Service!

15 Bd. Loubet

Tel: 58 75 71

AGRÉE EDF

Toutes installations
électriques Villas, bâtiment
Chauffage Electrique
Pompes à Chaleur
Solaire
Dépannage

Devis Gratuit



Demeurant à Faveau !

PROFESSEUR
ECOSSAIS

Diplômée de la faculté d'Edimbourg

DONNE LECONS DE:

peinture
dessin

Arts Plastiques
anglais

Individuelle ou Groupe

Tel: (42) 58 56 42

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Danse

Martine SONNET, Animatrice de la danse moderne nous prie de communiquer à toutes ses élèves la lettre suivante :

"Pour des raisons professionnelles, je suis contrainte de suspendre les cours de danse. Je pense que cette activité pourra continuer avec un autre animateur (trice). Toutefois, j'assurerai encore la responsabilité de l'atelier et un "suivi".

"Prochainement, je voudrai organiser une petite fête réunissant tous les participants de l'atelier, afin de se quitter sans tristesse (surveiller l'affichage).

"Je tiens à remercier tous ceux et celles qui, pendant 5 ans, m'ont apporté leur soutien, leur

gentillesse ; je pense particulièrement aux enfants qui m'ont fait "tourner en bourrique" mais m'ont tant apporté.

"Merci aussi à Martine DELLASTA et Conchita SCHMELTZER sans qui le spectacle pour la fête du Troumpetaire n'aurait pas pu se faire. Grosses Bises."

Donc arrêt momentané de la Danse mais surveillez les affiches à la sortie des écoles et chez les commerçants.

CONCOURS VITRINES ET CRECHES



Le 23 Janvier, à la Maison Pour Tous, au cours d'un apéritif offert par le Syndicat d'Initiative, ont été décernés les prix récompensant les gagnants des deux concours : concours de vitrines et concours de crèches.

Concours de vitrines :

1er Prix : Boulangerie BONTEMPS

2ème Prix : Electricité ST ETIENNE

3ème Prix : Boucherie GUY

Concours de crèches :

1er Prix : BOURKELLY Jean-Claude (Les Espinades)

2ème Prix : MARZULLO Jeanne (Rue Kondet)

3ème Prix : JOLIBERT (Le Cros du Pont)

Pour clore cette manifestation, on a remis les lots aux gagnants de la Loterie des Commerçants : le gagnant M. Mme GUISTI ira aux Baléares avec son conjoint.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

DE L'A.P.E.L. ECOLE
SAINTE-MARIE

Dernièrement, s'est déroulée l'Assemblée Générale annuelle de l'A.P.E.L.

Après avoir entendu les rapports du Président et du Trésorier sur l'exercice écoulé, un nouveau bureau a été constitué et se compose de :

Président : Monique CHAINE
Vice-Président : Gilles CUVÉLIER
Secrétaire : Simone BENETT
Secrétaire Adjoint : Michel REYNAUD
Trésorier : Léna LAURENT
Trésorier Adjoint : Monique ESTEVÉ



Lu pour vous

«Le Temps» - Jeudi 29 Décembre 1983

Informations policières

Une femme agresse son mari

Un homme a porté plainte au poste de police d'E contre sa femme pour violences graves. Suivant l'attestation médicale présentée par l'époux aux enquêteurs, celui-ci a été atteint d'une fracture à la jambe.

L'époux victime a demandé réparation et les policiers, ont ouvert une enquête.



AUJOUR'HUI : LE CHEMIN DES VERTUS

Partant de la route nationale 96, au niveau de l'ancien pont de chemin de fer sous le Puits Lhuillier, passant par le stade et la "Croix du Goi", le Chemin des Vertus rejoint la route de Belcodène. Rassurons tout de suite les prudes ; sur ce chemin, on ne perdait rien... son histoire est bien plus originale...

Il nous faut remonter au temps de Louis XIV ; venant d'Italie, une nouvelle forme de tradition pieuse s'installe en Provence : ce sont les Pénitents. Ces confréries de laïcs s'obligent à de nombreux exercices de piété et à un grand respect du culte des morts. Leur aube de toile grossière et leur cagoule pointue leur confèrent un original anonymat.

A Fuveau, un groupe de Pénitents blancs naît en 1648 ; nous ne nous étendrons pas sur leur histoire, l'Abbé Chaillan l'a fait pour nous dans son livre "Recherches archéologiques et historiques sur Fuveau", mais il est peut-être intéressant de noter que la totalité de leurs archives est bien conservée au presbytère. Lors de certaines fêtes religieuses (Sacré-Coeur, Fête-Dieu, etc.), ils portaient en procession, décrivant de larges boucles autour du village, allant ainsi pieds nus et chantant, le plus souvent, "Jésus siegue lausa". Ils portaient, à cette occasion, soit des reliquaires, soit d'impressionnants bâtons de marche sculptés appellés VERTUS, et, après s'être rendus à la Chapelle Saint Michel, passaient entre-autres par ce chemin éponyme.

Hormis leurs archives - précieux documents - et une liste des derniers confrères à peine lisible dans la Chapelle Saint Michel, ils auront donc laissé les traces de leur passage par le nom donné à ce chemin qui nous intéresse aujourd'hui.

A notre connaissance, il n'existe plus de "Vertu" dans Fuveau, mais le musée de Brignoles, dans le Var, en possède une magnifique collection qui, à elle seule, vaut le détour.

Notre Photo :

Devant la Chapelle St. Roch, les deux derniers pénitents fuvelains encore vivants au début du siècle.

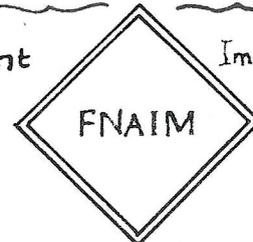
- 1) Richard MICHEL, Grand-Père de Mme Cécile GIRAUD
- 2) Fidèle BARTHELEMY, Bisaiëul de Daniel GOIRAND et Jean-Marie BARTHELEMY



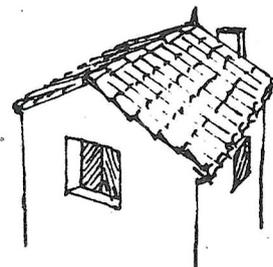
Agence AKNINE
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
10 cours Leydet 13710 FUYEAU
Tél. (42) 58.52.63

Agent

Immobilier



*Des Professionnels
à Votre Service*



SPORTS...LES SPORTS...LES SPORTS...L



Cotisations de Membre :

Carte de Membre incluse dans la Carte Neige. Réduction sur présentation de la carte Société Sportive de Fuveau.

- Carte Neige :
- Individuelle : 100/90/80 Frs*
 - Familiale : 300 Frs
 - Ski de fond : 60/50 Frs*

* tarif dégressif familial.

Sorties du Dimanche :

Prix du Transport :

- Membres : 60 Frs
- Membres S.S. : 65 Frs
- Libres : 70 Frs

Départ :

- 5 H cours Leydet
- 5 H 10 La Barque

Février : le 5 Chabanon
le 26 Risoul

Mars : le 4 Ancelle
le 18 Puy

St. Vincent
Station selon enneigement

Stages Enfants :

A Serre-Eyraud (hôtel 1*) "Le Melesin". Du dimanche 12 au Samedi 18 Février.
Montant du stage : 1200 Frs + Carte Neige
Inscriptions à partir du 6 Janvier.

Vente de cartes de remontées mécaniques pour Pra-Loup, Le Sauze, Puy St. Vincent, Risoul, Les Orres. A prix réduit pour vos sorties en famille.

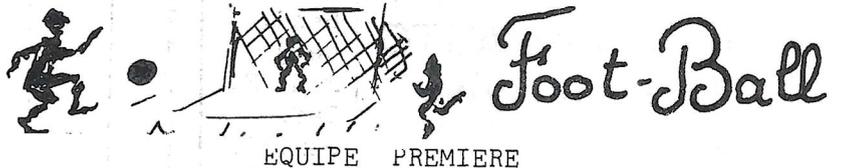
Week-Ends Le Sauze (affiche spéciale)

Inscription. Forfait.
Carte Neige. Pour tous renseignements : Perma-

nence à la Maison Pour Tous

Mardi et Vendredi de 17 h à 18 h 30

La Barque : M. FROSINI
tél. 58.67.57.



Comme nous, vous aimez le "Foot".... et, comme nous, vous souhaiteriez une belle équipe "Sénior" dans le village.

C'est tout à fait possible, si vous le désirez et, déjà, le noyau de bénévoles qui s'occupe des équipes de jeunes, élargi de quelques passionnés, a jeté les premières bases de cette équipe première.

Mais, nous avons besoin de vous et de votre participation, et, vous le savez ; pour débiter la saison prochaine dans de bonnes conditions, il faut la préparer dès maintenant sans attendre le mois de Juin.

L'équipe première débutera, bien entendu, en deuxième division, mais nous espérons engager une équipe dans le championnat "Football-Loisirs" pour ceux qui ne veulent pas sacrifier leur week-end.

Les personnes n'ayant pas assisté à la réunion qui s'est tenue le 26 Janvier à la Maison Pour Tous, et, qui sont intéressées par ces activités peuvent remplir et remettre à M. ESTEVE, 20, cours Leydet - FUVEAU, le questionnaire ci-joint :



NOM : Prénom :

ADRESSE :

N° TEL. :

- Je désire jouer en équipe première
- Je désire jouer en équipe Football-Loisirs
- Je suis favorable à une équipe première à Fuveau
- Je souhaiterais participer au Comité Directeur du Club Sportif Fuveau-Provence
- Suggestions diverses :

* Cocher la mention utile

LES SPORTS...LES SPORTS...LES SPORTS

GARAGE 
GUIDICI Noël
 Route de Chateaufort
 Fuveau. TEL. 58 57 87
Electricité AUTO
 Tous Véhicules
 Mise au Point
 Carburations
DIESEL & ESSENCE

Tel 58 72 98

Mercerie Tornero
 Layette Cadeaux
 19 Cours Leydet
10%
 TOUT FEVRIER SUR TOUT
 LE PRETA PORTER D'HIVER
 en attendant MARS où
 vous sera offert 10% sur
 TOUTE LA MERCERIE
 (sauf fils et coton à tricoter)
INFORMEZ VOUS DES SOLDES


ALEXANDRA
TAROTS
 (42) - 58 - 54 - 87

 **Basket**

La saison 83/84 bat son plein, chaque équipe ayant entamé la deuxième série de match.

Equipes	Matches		
	Gagnés	Nuls	Perdus
Pous. I	5		3
Pous. II	3		5
Benj.	7		2
Benj.	1		5
Min. F.	7		2
Cad.	3		6
Sen. F.	3	1	10
Sen. H.	2		9

Trois équipes peuvent donc prétendre à une bonne place dans leur championnat : les poussines I, les benjamines et les minimes.

Voici les dates des prochains : matchs à Fuveau, venez les encourager.

Samedi 28 Janvier à partir de 14 h : poussines II, cadettes et benjamines.

Dimanche 29 Janvier à partir de 9 h 30 Minimes, Séniors F.

Dimanche 19 Février Séniors H et Séniors F.

Samedi 25 Février à partir de 15 h : Cadettes, Poussines 1, Benjamines

Dimanche 26 Février : 9 h 30 Minimes F.

Samedi 3 Mars : à partir de 15 h Cadettes, Poussines I et Benjamines

Dimanche 4 Mars : 9 h 30 Minimes F.

Samedi 10 Mars : 14 h Poussines II

Samedi 17 Mars : à partir de 15 h Cadettes et Benjamines

Dimanche 18 Mars : 9 h 30 Minimes F.

Samedi 24 Mars : à partir de 14 h Poussines II et Poussines I

Nous vous communiquons les dates de nos tournois où nous vous espérons nombreux :

Dimanche 13 Mai : tournoi des Femmes

Dimanche 20 Mai : tournoi des Séniors

Dimanche 9 Septembre : tournoi des Commerçants



Le Club de Voile vient de recevoir une subvention assez importante de la Société Sportive et peut ainsi sortir de sa léthargie. Le Club a pu faire l'acquisition de deux dériveurs avec remorque.

Des particuliers ont mis un autre dériveur et une planche à voile à la disposition des adhérents. Nous allons donc pouvoir sortir régulièrement à partir de Janvier.

L'inscription est ouverte à tous, dès 8 ans et avec 100 F pour l'année. Le tarif des sorties est fixé à 30 F pour les après-midi d'initiation ou de perfectionnement. Les membres chevronnés ont aussi la possibilité de louer le matériel à la journée.

Renseignements et inscriptions à Pierre-Yves MONFRAIS, 5, rue des Joyeux à FUYEAU, tél. 58.70.33, le soir.

Réunion du Conseil Municipal du 17 novembre 83

Le Conseil municipal a tenu récemment une importante réunion.

Présents : MM. Les conseillers municipaux en exercice.

Absents : MM. Dellasta, procuration à M. Loi ; M. Fuentes, procuration à M. Arrighi.

La séance étant ouverte, le maire a remis à chaque conseiller présent une copie des vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement du budget supplémentaire 1983.

M. le maire en fait l'exposé et répond aux questions qui lui sont posées par les élus. Suite à celles-ci, il est procédé au vote.

Pour MM. Fuentes, Rossignol, Dellasta, Granelli, Frick, Ferat, MM. Pichon, Caracache, Arrighi, Alamelle, Lombardo, Bourrelly, MM. Dutour, Roubaud, Servet, Faa, Lefrançois, Loi, Tcholakian.

Abstentions : MM. Mattio, Roffinella, Meritan, Ratat, Andrieux, Lhen, Honorat, Delolme.

Le budget supplémentaire est voté.

Le maire donne ensuite la parole à M. Delolme qui précise que d'après la loi du 7 janvier 1983, le Conseil municipal se doit de fixer les modalités d'association des personnes publiques autres que l'Etat pour

poursuivre l'élaboration du P.O.S. prescrit pour l'ensemble du territoire de la commune de Fuveau le 26 juillet 1971. Le Conseil municipal doit également désigner le maître d'œuvre chargé des études du P.O.S. Il est décidé que cette association se fera dans le cadre de réunions de groupes de travail organisées à la diligence de M. le maire et présidées par lui ou son représentant. La direction départementale de l'Équipement est désignée comme maître d'œuvre chargé des études du P.O.S.

L'ensemble du conseil donne son accord.

M. Delolme parle ensuite de la mise à la disposition du public entre le 17 novembre 1983 et le 1er décembre 1983, du dossier d'étude d'impact relative à un projet d'ouverture de travaux miniers envisagés par les Houillères de Provence.

Le Conseil municipal (abstentions : MM. Roffinella, Mattio, Meritan, Andrieux, Faa) confirme la position prise par le précédent Conseil municipal et réitère la teneur des délibérations de ce dernier (21.9.1981 et 5.3.1982).

« ne souhaitant pas l'implantation d'un terril sur la commune de Fuveau au lieu dit Bramefan, non plus qu'il admettrait une

éventuelle urbanisation dans le même secteur, demande que cette zone soit classée sur les documents graphiques du P.O.S. « Espaces boisés à sauvegarder... ».

Le Conseil municipal entend poursuivre l'élaboration pour cette zone suivant les modalités définies ci-dessus et autorise M. le maire à joindre la présente au registre ouvert actuellement et de prendre en compte, pour formuler son avis, des conclusions du groupe de travail chargé de l'examen critique de l'étude d'impact qui a été réalisée par le Canal de Provence.

Le Conseil municipal (abstention M. Faa) donne son accord au maire pour prendre un avocat qui sera chargé de vérifier la validité des procédures qui pourraient être engagées par les Houillères de Provence et autorise M. le maire à ester en justice s'il est reconnu qu'il y a vice de forme.

Une mise en demeure a été adressée à M. le maire de la part de M. Carlotti, propriétaire des parcelles F. 709, 710, quartier l'Ouvière, grevées par une « réserve pour équipements publics » (opérations n. 46, 47, 142).

Le Conseil municipal renonce à l'unanimité aux dites réservations sur la propriété de M. Car-

lotti avec effet immédiat.

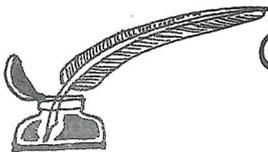
Dotation globale d'équipement.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité, le dossier d'inscription sur le programme alimentation en eau potable pour les travaux de la construction d'une station de pompage et les ouvrages de comptage d'eau brute sur le Canal de Provence dont le montant est fixé à la somme de 300.000 F ainsi que le dispositif de financement et sollicite la prise en charge par le département des Bouches-du-Rhône, des annuités d'intérêt de l'emprunt.

Adopté à l'unanimité :

— agence de bassin, aide financière pour l'A.E.P., assurance classes de neige avec la SAM-DA (t.t.c. 1.234 F), contrat d'acquisition terrain autocommunautaire par P.T.T., augmentation forfait annuel pour le téléphone des écoles, abstentions : MM. Roffinella, Mattio, Andrieux, Meritan, pour le contrat d'ingénierie Global (étude complète du groupe scolaire maternelle).

Questions posées par M. Roffinella sur : l'arrêt de la M.P.T., le départ de J.F. Roubaud, l'attribution des logements de Quêne ; des petits travaux aux écoles. Question posé M. Mattio sur les feux de la Barque.



Courrier des Lecteurs

L'AFFAIRE VERMINCK

Dans le journal précédent du "TROUMPETAIRE", j'ai lu les louanges faits à Charles VERMINCK et à son fils Charles-Auguste. Ce dernier, qui avait le sens des affaires, était parti faire fortune (terme employé à l'époque pour travailler) en Côte d'Ivoire avec trois fuvelains, qui ne revinrent jamais du voyage. "C'est logique", me direz-vous, puisque le bateau a fait naufrage. Dans ma famille, dont l'un des naufragés était un parent, une autre version de cette affaire nous a été transmise, de génération en génération : le bateau n'a pas fait naufrage, les trois jeunes fuvelains sont passés par dessus bord. Les y a-t-on aidés ? ont-ils été emportés ? Seul, le "boy" de mon ancêtre aurait pu éclaircir cette affaire ; mais, il est resté dans un mutisme le plus complet. De plus, il a ramené la malle de mon parent, qui n'a manifestement pas plongé au fond des eaux : nous pouvons l'attester car nous avons conservé cette malle jusqu'en 1966 où nous l'avons vendue à un chiffonnier.

L'affaire est éclaircie peut-être pour certains ; dans les anciennes familles fuvelaines concernées, le doute a toujours subsisté.

Signé Jeanine Trinci, Fuveau

Petites Annonces

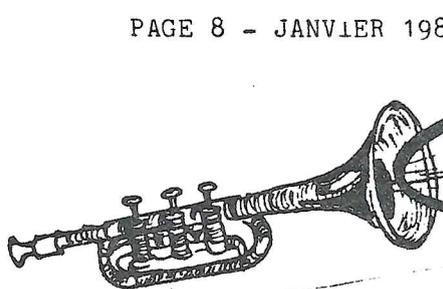
A Louer Studio
Orcières-Merlette Tel.
Vacances Fevrier 58 60 66

 **AMBULANCES**
FUVELAINES
A votre service sur 24h !
24 heures Tél. (42) 58.70.00
Personnel diplômé
Véhicule sanitaire léger

LOU TROUPETAIRE. Journal
édité par l'association
FUVEAU-CONTACTS.
Rédaction - Administra-
tion et Publicité :
Les Escassades
13710 FUVEAU.

Tirage : 1.800 exemplaires.
Imprimé sur les
presses d'ANI-SUPPORT
37, Bd A. Briand 13100
Aix en Provence.

Directeur de la Publication : Michel REYNAUD



Concours de Dessin du Troupetaire

CINÉMA
CINE CLUB
A LA MAISON POUR TOUS

De toute façon, beaucoup de fraîcheur et de spontanéité et souvent d'ingéniosité. Il faut aussi parler de deux très beaux collages (hors concours) que les classes maternelles de l'Ecole Publique de Fuveau ont exécuté collectivement. Cette année, nous ne pourrions organiser une exposition de ces travaux, vu les problèmes pour les présenter de façon visible et harmonieuse ; mais, on pourra admirer les oeuvres de nos jeunes lauréats lors de la remise des prix à la Maison Pour Tous qui aura lieu le Jeudi 9 Février à 18 heures (visibles de 17 h à 19 h).

Ces lauréats les voici : il a été décerné deux prix pour chacune des six tranches d'âge, plus trois prix spéciaux :

- 6 ans	1 ^{er}	Fatma TOUEL
	2 ^e	Fleur ROY
- 7 ans	1 ^{er}	Marie MONFRAIS
	2 ^e	Yannick REVELLO
- 8 ans	1 ^{er}	Aziza ALLIOUI
	2 ^e	Saïd MESSAOURDEN
- 9 ans	1 ^{er} exaequo	Catherine DELOLME
	1 ^{er} exaequo	Audrey BARRAL
- 10 et 11 ans	1 ^{er}	Karine PROUX
	2 ^e	Maria GONCALVEZ
- 12 et 13 ans	1 ^{er} exaequo	Florence MORISON
	1 ^{er} exaequo	Christophe ARNAUD

Prix spécial d'élégance : Eric ORTIZ

Prix spécial hors-concours : Eric BONNAVENTURE

Prix de l'humour noir : François ROBIN

BRAVO pour eux ! BRAVO pour tous les autres !

TIRAGE DE LA TOMBOLA "LOU TROUPETAIRE 1983"

Après le loto, organisé par votre journal, s'est déroulé le tirage annuel de notre tombola des cartes de soutien 1983.

- 1° Prix : Un jeu vidéo gagné par M. FOURET
- 2° " : Un poster de FUYEAU, sous verre gagné par Mme SERENO
- 3° " : Un service à liqueur gagné par Mme BARTOLONI
- 4° " : Un miroir gagné par Mme DUFFAUT
- 5° " : Deux bouteilles de vin gagnées par Mme CLARY

Demandez les cartes de Soutien 1984 !

Samedi 4 Février
20H30
COCO NUT VO
(NOIX DE COCO) 

Si pour vous, cela n'évoque pas immédiatement les célèbres Marx Brothers il est temps de découvrir le trio le plus dévastateur de l'histoire du comique.

C'est un film tout public, mais il ne faut pas être arrêté par la version originale, le noir et blanc et la facture un peu ancienne (1930) du film.

C'est pour cela que nous avons donné les deux labels tout public et Art et Essai à ce film époustoufflant qui nous conte les nouvelles aventures loufoques de Harpo, Groucho et Chico.

*L'Atelier du
Photographe*
Rue de l'École. Tel 587575
Pour Tous Vos Travaux Photo
Reportages
Video Club
Posters

*Dernière
Minute!*
HORLOGE MAISON POUR TOUS
INSTALLÉE. STOP. ELECTRICITÉ
COUPÉE A 22 H 15 TAPANTE
PLUS DE MARIAGE, PLUS
D'ACTIVITÉ PLUS RIEN
APRÈS HEURE FATIGUE
STOP!

